Nomenclature BILAN*

La Nomenclature BILAN sert à normaliser la présentation du Bilan.

> Il est recommandé d'avoir une nomenclature par exercice,

Vous pouvez dupliquer votre Nomenclature à l'aide de l'icône 

Lors de la création de l'exercice dans les constantes, il vous sera proposé de faire la duplication automatique des nomenclatures.

> Il est possible sur un même exercice d'avoir plusieurs nomenclatures.

> Il existe une nomenclature bilan spécifique pour l'ERRD et l'EPRD

Afin de contrôler une Nomenclature une icône est disponible, 

Cette opération va faire le contrôle suivant :

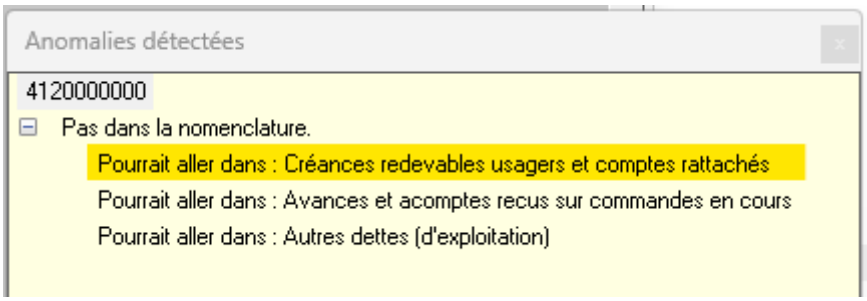
Analyse des comptes mouvementés sur l'exercice et vérification de l'affectation de ces comptes dans le bilan.

Si tous les comptes mouvementés sont bien dans votre nomenclature un message apparaitra **"*aucune erreur*".**

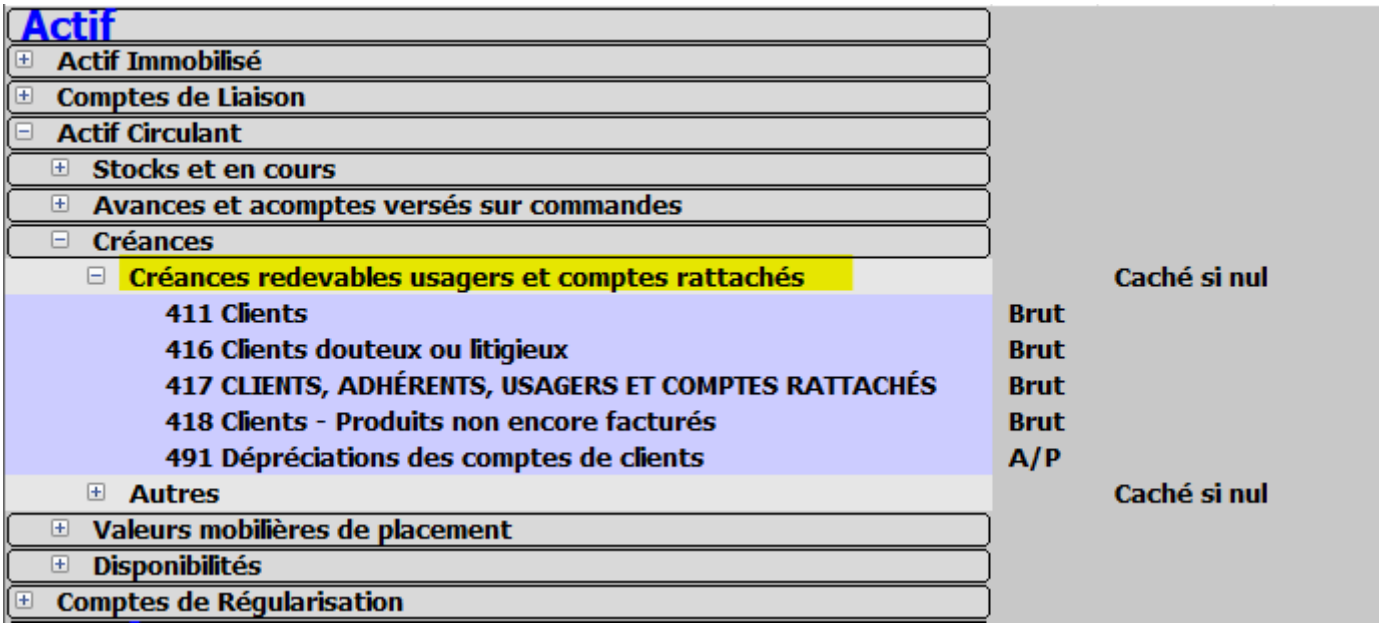
S'il y a des comptes mouvementés qui ne figurent pas dans la nomenclature du bilan, une liste des anomalies apparaitra sur le droite de votre écran .



En cliquant sur l'anomalie vont s'afficher l'information de l'anomalie ainsi que des solutions proposées par le logiciel.



Faites votre choix entre les propositions du logiciel. Si vous cliquez par exemple sur le 1er choix, le programme se positionne automatiquement dans votre bilan a l'emplacement souhaité.



Pour ajouter les comptes 412 à votre bilan il faudra cliquer sur la ligne surlignée ci dessus et utiliser l'icône 

et de remplir le type :

- soit racine des comptes

- soit compte

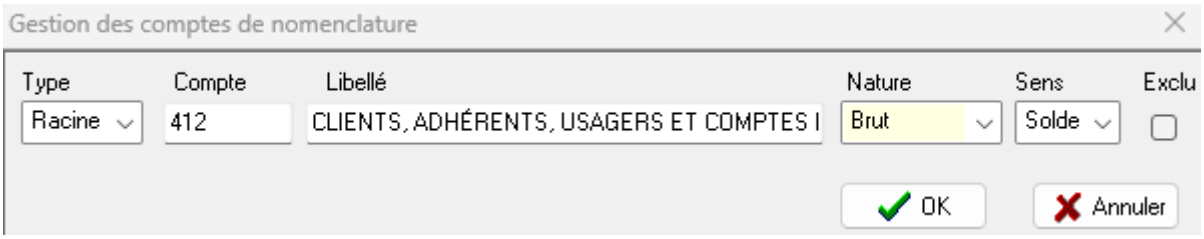
le numéro de compte ou de la racine, le libellé se rempli automatiquement selon le votre plan comptable, ensuite la nature :

- soit BRUT

- soit Amortissement /Provision

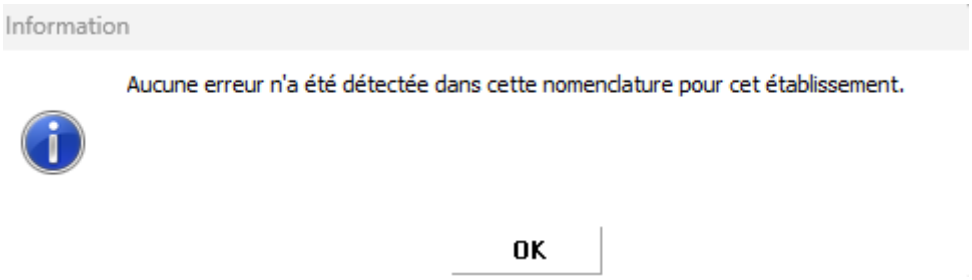
le sens :

- soit le solde ; le débit ou le crédit.



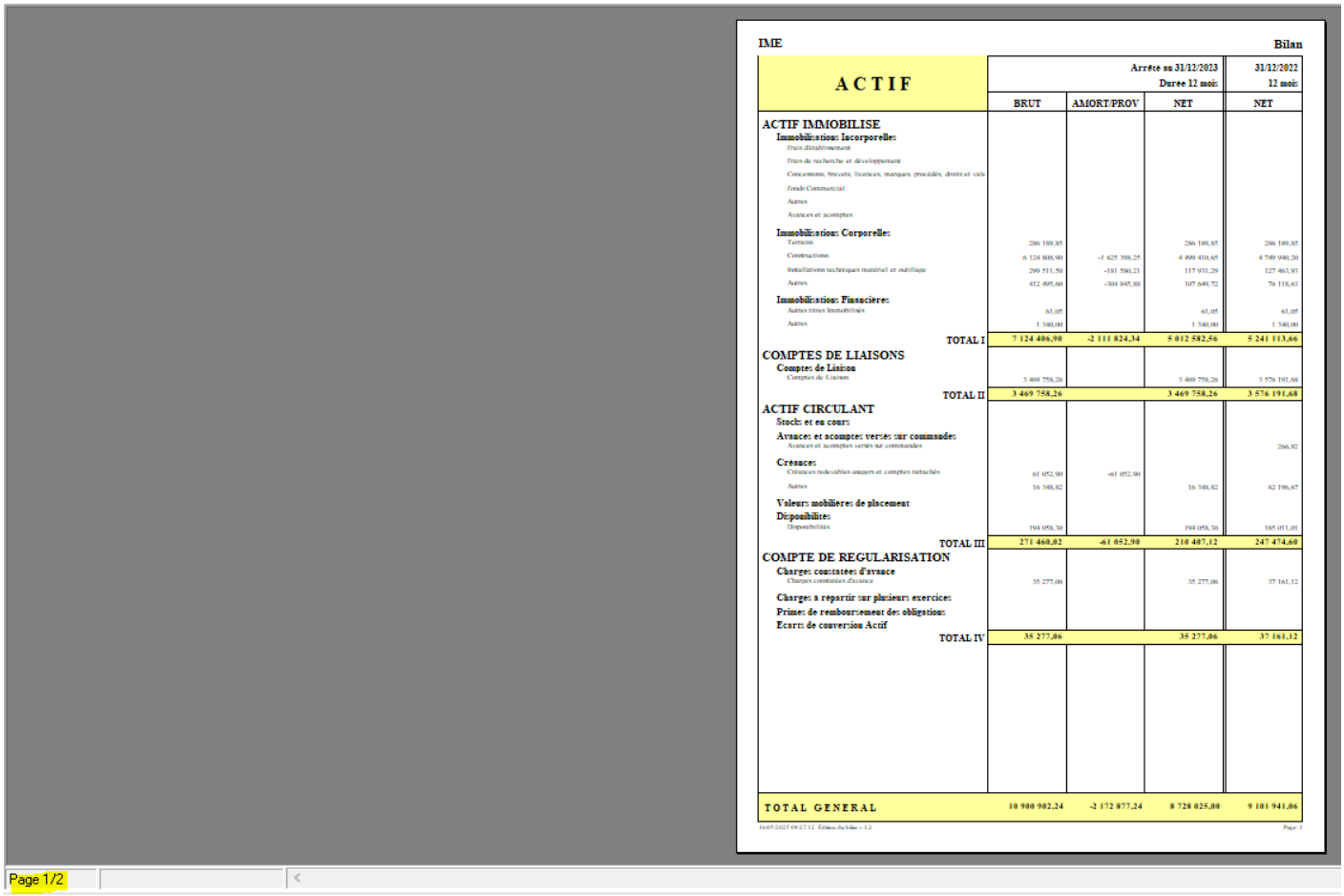
Si la case a coché Exclu est cochée le compte ne sera pas pris en compte dans le bilan. Ce qui peut être la source de l'erreur si votre racine de compte est déjà dans le bilan.

Vous pouvez redemander le contrôle de la nomenclature, si toutes les anomalies sont rectifiées, vous obtiendrez ce message.



Supprimer les lignes à zéro de l'édition

L'édition du bilan doit tenir en 2 pages, la première pour la partie Actif, la seconde pour la partie Passif :



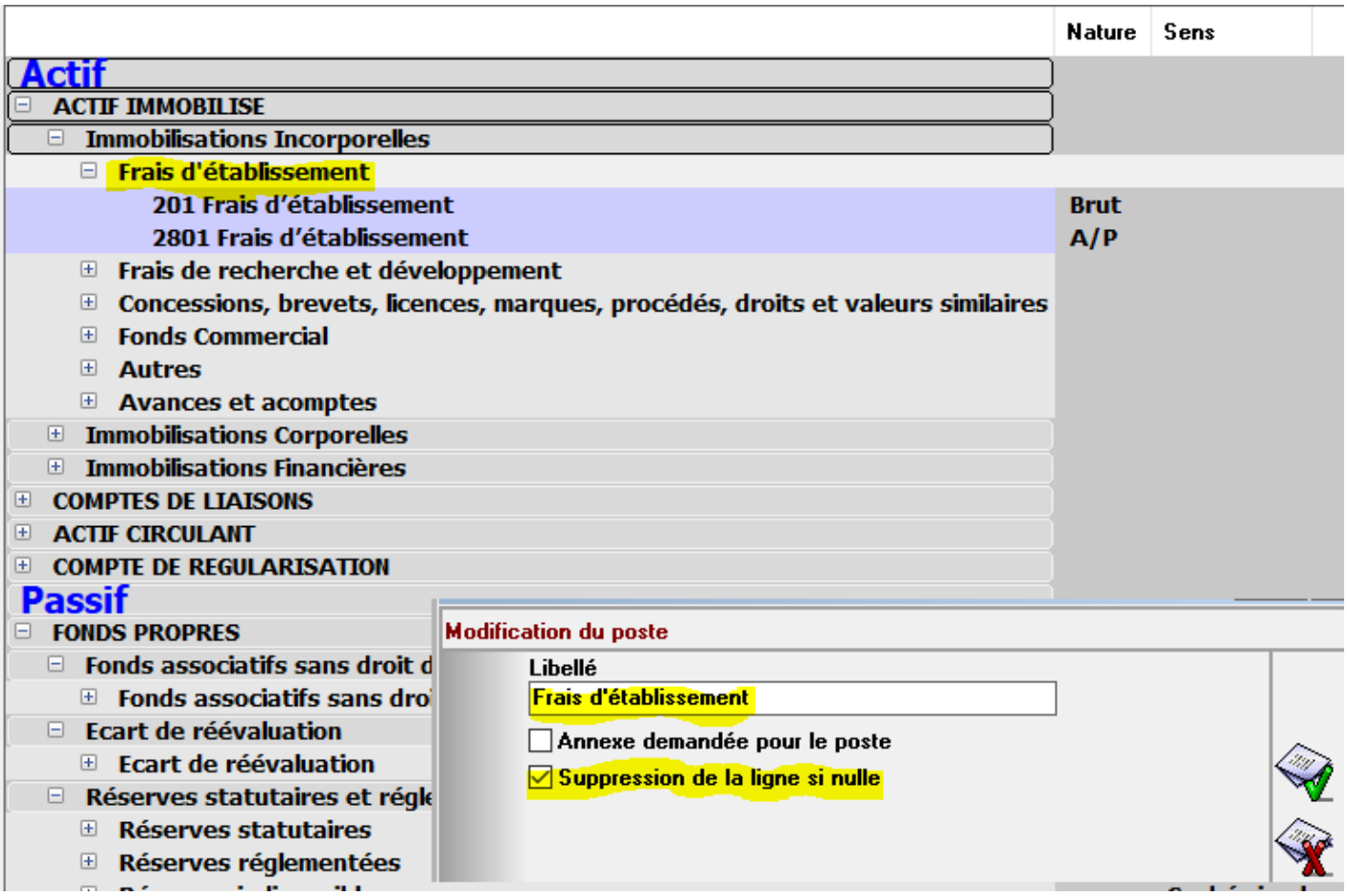
IME — Bilan

ACTIF	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois			31/12/2022 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et vale				
Fonds Commercial				
Autres				
Avances et acomptes				
Immobilisation Corporelles				
Terrains	286 189,85		286 189,85	286 189,85
Constructions	6 124 808,90	-1 625 398,25	4 499 410,65	4 749 940,20
Installations techniques matériel et outillage	299 511,50	-181 580,21	117 931,29	127 463,93
Autres	412 495,60	-304 845,88	107 649,72	76 118,63
Immobilisation Financières				
Autres titres Immobilisés	61,05		61,05	61,05
Autres	1 540,00		1 540,00	1 540,00
TOTAL I	7 124 406,90	-2 111 824,34	5 012 582,56	5 241 113,66
COMPTES DE LIAISONS				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison	3 469 758,26		3 469 758,26	3 576 191,68
TOTAL II	3 469 758,26		3 469 758,26	3 576 191,68
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				266,92
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	61 052,90	-61 052,90		
Autres	16 348,82		16 348,82	62 196,67
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Disponibilités	194 058,30		194 058,30	185 011,01
TOTAL III	271 460,02	-61 052,90	210 407,12	247 474,60
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	35 277,06		35 277,06	37 161,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	35 277,06		35 277,06	37 161,12
TOTAL GENERAL	10 900 902,24	-2 172 877,24	8 728 025,00	9 101 941,06

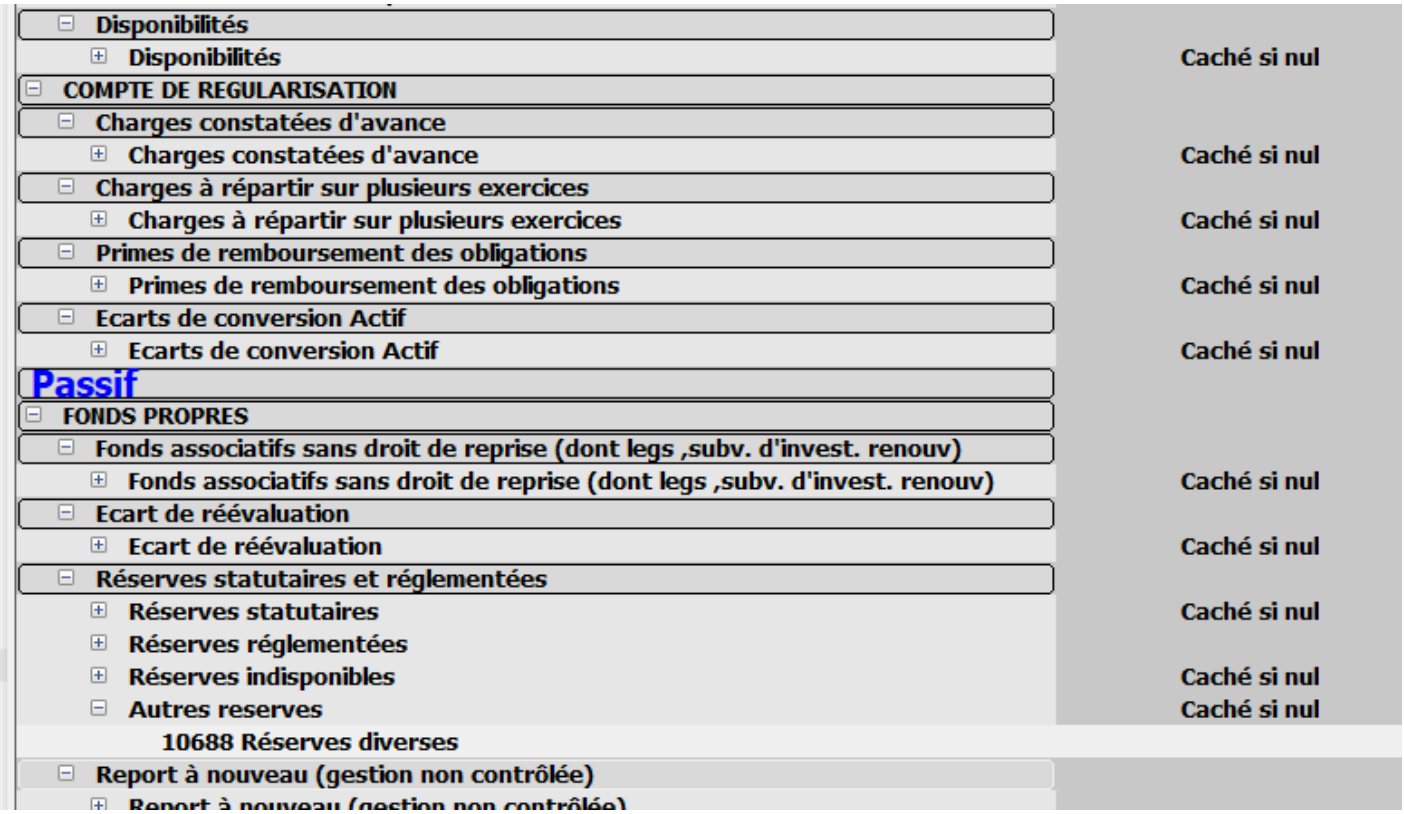
Page 1/2

Il arrive parfois qu'à l'édition, le bilan fasse plus de 2 pages. il est possible, dans la nomenclature bilan, de codifier des lignes pour qu'elles n'apparaissent pas si elles sont à zéro.

Il faut modifier les lignes de regroupement des racines de comptes et y cocher la case "Suppression de la ligne si nulle" :



Une fois fait, la mention "Cachée si nul" apparaît dans la colonne "Sens"



Revision #7
Created 2024-03-13 14:00:24 UTC by Emmanuel STRUSI
Updated 2026-07-20 14:09:28 UTC by Elodie LUCEYRAN